

Economie circulaire dans le bâtiment : obligations, méthodes et process

	<i>en présentiel</i>	<i>en distanciel</i>
Tarif public	1 720 € HT – 2 064 € TTC	1 560 € HT – 1 872 € TTC
Tarif abonné	1 520 € HT – 1 824 € TTC	1 360 € HT – 1 632 € TTC

Bénéficiez de tarifs réduits, à partir de la 3ème inscription : **5%** sur le 3ème inscrit, **10%** sur le 4ème inscrit

Durée : 14h (2 journées)

Prochaines sessions : <https://bcompetences.com/>

Présentation

L'économie circulaire est sujet à des obligations réglementaires en constante évolution. De nouveaux acteurs s'installent et changent la chaîne de valeurs. De nouveaux process se mettent en place. Cette formation vise à apporter toutes les clés de compréhension de l'économie circulaire.

Grâce à cette formation, vous saurez cibler les actions de recyclage et de ré-emploi ainsi que les méthodes à mettre en œuvre sur vos projets d'aménagement et de construction..

Objectif

Être capable de mettre en place une méthode pour mettre en œuvre l'économie circulaire.

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

1. Contexte : qu'est-ce que l'économie circulaire ?

- a. Enjeux, concepts et vocabulaire*
- b. Les acteurs et chaînes de valorisation*

2. Cadre réglementaire : quelles obligations ?

- a. La nouvelle donne réglementaire : Loi AGEC, RE2020 et filières REP... Implications en termes de besoins pour les acteurs (risques délais, coûts, ressources humaines et compétences, mais également opportunités de différenciation...)*

3. Quelles méthodes pour mettre en œuvre l'économie circulaire ?

- a. Identifier les ressources : réemploi, recyclage, biosourcé... Identifier et intégrer les nouvelles filières dans un projet de construction*
- b. Développer une stratégie : se situer (territoire, opération d'aménagement ou bâtiment ? neuf ou réhabilitation ? ...) et définir des ambitions*
- c. Piloter la mise en œuvre : actions concrètes en programmation, conception, réalisation et évaluation*

4. Ateliers : mise en pratique des acquis

- a. Partage de cas d'étude concrets par les participants en amont de la formation (+ préparation de cas d'étude par le formateur en back-up)*
- b. Développement de 2 à 5 de ces cas d'études (diagnostic, développement d'une stratégie, résolution des difficultés)*

Quiz de synthèse et bilan de la formation

Contactez-nous

01 86 95 72 10 - 01 83 64 04 59
formations@bcompetences.com